

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Projet de construction d'une installation de
liquéfaction de gaz naturel à Bécancour
6211-19-021

Québec, le 2 mars 2015

Monsieur Charles Bhérier
Inspecteur, Sécurité et sûreté maritimes
Services techniques
Transports Canada
401-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C8

**Objet : Projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz
naturel à Bécancour - Questions complémentaires (DQ11, n^{os} 3 à 5)**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission vous soumet les questions suivantes pour lesquelles elle souhaiterait recevoir les réponses d'ici le 5 mars compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Question 3

Dans le cas du transport maritime d'hydrocarbures, considérez-vous les seuils de radiations thermiques (3 kW/m², 5 kW/m² ou autres) lorsque vous préparez ou vérifiez des plans de mesures d'urgence ? Lesquels ? Faites-vous un cas particulier du tronçon du fleuve compris entre la pointe est de l'Île-d'Orléans et Montréal compte tenu de la plus forte densité de la population près des rives et de l'étroitesse du fleuve ?

Question 4

En ce qui a trait au transport de gaz naturel liquéfié, est-ce que vous considérez que le tronçon compris entre la pointe est de l'Île-d'Orléans et Montréal est susceptible de représenter un défi particulier en regard de vos responsabilités ? Quelles seraient, pour vous, les contraintes ou les mesures particulières à prendre pour assurer un haut niveau de sécurité ?

Question 5

Concernant le processus d'examen TERMPOL, dans le cas du projet de construction d'une installation de liquéfaction de gaz naturel à Bécancour, vous avez mentionné en audience que vous n'aviez pas encore reçu la documentation du promoteur (M. Charles Bherer, DT1, p.35).

- a) Est-ce que cette situation a évolué depuis ?
- b) Combien de temps est généralement requis pour passer à travers toutes les étapes énumérées en page 7 du document TP 743F ?
- c) Une fois que le Comité d'examen TERMPOL (CET) considère qu'il a toute l'information requise pour faire son analyse, de combien de temps dispose-t-il pour produire son rapport ?

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Anne-Lyne Boutin
Coordonnatrice du secrétariat de la commission